

Les liens traditionnels entre pouvoir et religion

- La séparation des pouvoirs politique et religieux : le pape et l'empereur au couronnement de Charlemagne
- Le lien entre pouvoirs politique et religieux : le calife et l'empereur byzantin aux IX^e et X^e siècles

Introduction: les relations entre États et religions

- Les différentes relations entre État et religion
- Des degrés variables de liberté religieuse

Analyser les relations entre États et religions

États et religions: une inégale sécularisation

- L'instauration de la laïcité en Turquie
- L'influence de la religion dans la politique intérieure des États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale

État et religions en Inde

- Le sécularisme et les nationalismes en Inde
- La discrimination des minorités indiennes
- Inde contre Pakistan : religion et rivalité géopolitique

Rappel:

Les liens entre États et religions ont pris plusieurs formes. L'enjeu étant de conférer une dimension sacrée au pouvoir politique tout autant que de permettre à une religion de bénéficier de l'appui de l'État. Ces rapports à double sens ont conduit à des relations complexes entre « Pouvoir » et « religion » que l'on pourrait synthétiser en 4 tendances:

 La **théocratie**, une seule religion se confond avec l'Etat jusqu'à la soumission du politique au religieux, ou vice versa. Le chef religieux est dès lors aussi un chef politique.

 Une religion **officielle**, religion d'Etat. Dans ce type de pays il n'existe pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat. D'autres religions sont tolérées et le pays peut assurer une liberté de conscience.

 Un Etat **laïc**, l'Eglise et l'Etat sont séparés mais la liberté de conscience est assurée. Le principe de laïcité s'appuie sur plusieurs valeurs fondamentales telles que la liberté de croire ou de ne pas croire, la libre exercice des cultes, le non financement des cultes par les pouvoirs publics.

 Les Etats **athées** dans lesquels aucune religion est reconnue. Il existe des restrictions des libertés religieuses. Une dizaine de pays pratiquent cet athéisme d'Etat qui peut s'expliquer par l'influence du communisme.

Ce rapport du politique au religieux s'inscrit dans des cadres différents, suivant le degré d'adhésion et de ferveur des populations. Afin de mieux percevoir les enjeux, l'étude de situations historiques spécifiques permet de comprendre dans quels héritages s'inscrivent les situations juridiques actuelles de religion d'État, de séparation des Églises et de l'État et de laïcité.

Problématiques:

Comment le couronnement de Charlemagne définit-il les rapports entre pouvoirs spirituel et temporel dans l'Occident chrétien au IX^eme siècle?

Comment se répartissent pouvoir politique et autorité religieuse dans les mondes orthodoxe et musulman au IX^e-X^eme siècle?

Historiquement, l'apparition des premières structures étatiques est contemporaine des premières attestations de religion. Il existait sans doute auparavant un sentiment religieux et des pratiques rituelles, dont nous n'avons que des traces archéologiques dont l'interprétation reste délicate.

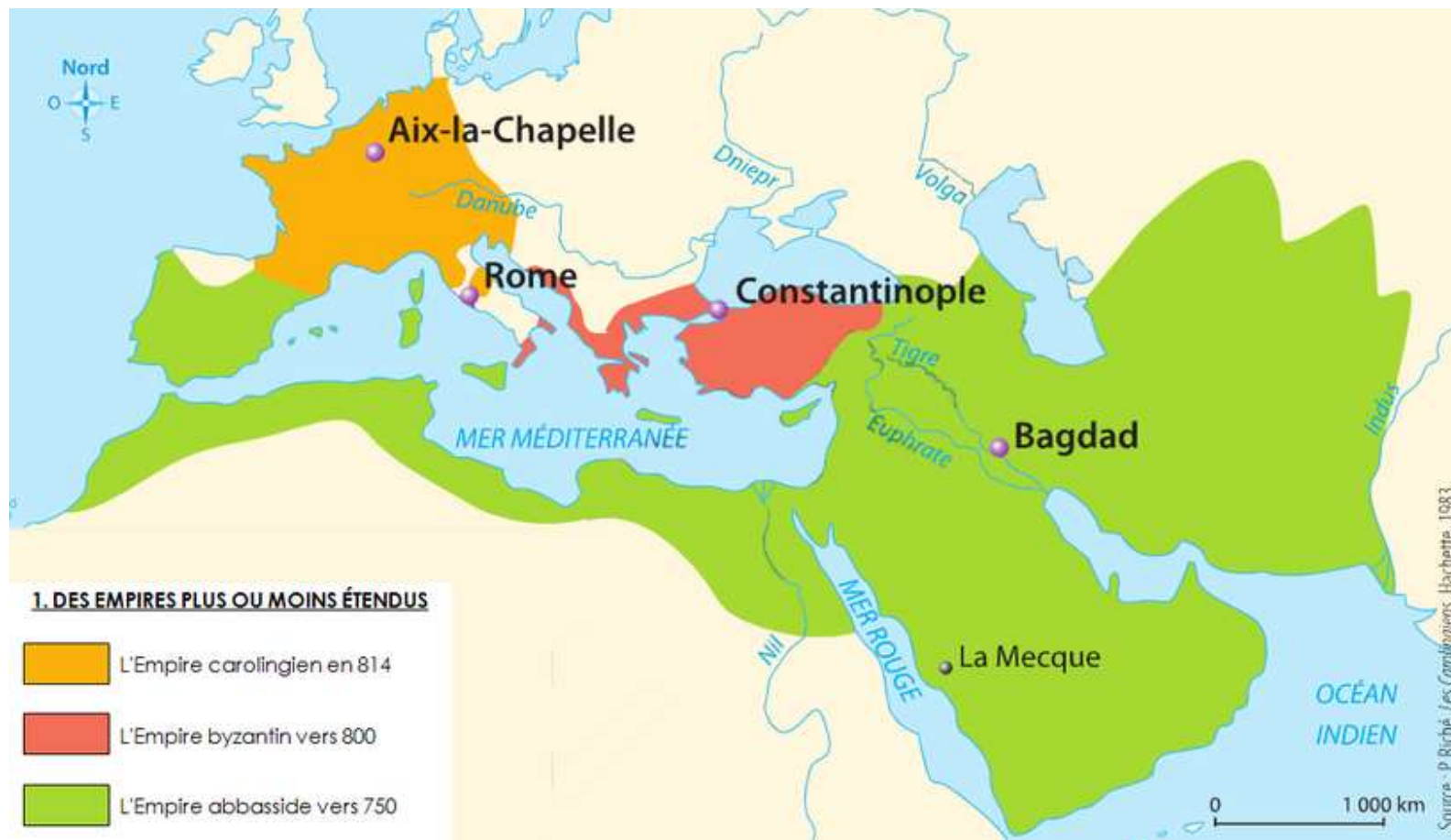
Au néolithique, les premiers États (et les premiers écrits) légitiment très souvent le pouvoir politique en ce sens: ainsi, en Égypte, pharaon est-il à la fois humain et divin? Dans l'Antiquité gréco-romaine, la religion conserve une place prédominante mais tout à fait particulière. Dans le monde des cités-États, comme Athènes ou Rome, la religion n'est pas pensée comme une révélation transcendante mais comme un ensemble de rites qui cimenter la vie collective et assure la stabilité de la société. Ces relations entre pouvoir et religion se retrouvent également au Moyen-âge, avec des configurations différentes selon l'État et la religion.



Au IX^e siècle, trois empires cohabitent en Méditerranée:

En Occident, l'Empire **carolingien** de Charlemagne est chrétien.

En Orient, l'Empire **byzantin** est orthodoxe et le **califat** est musulman.



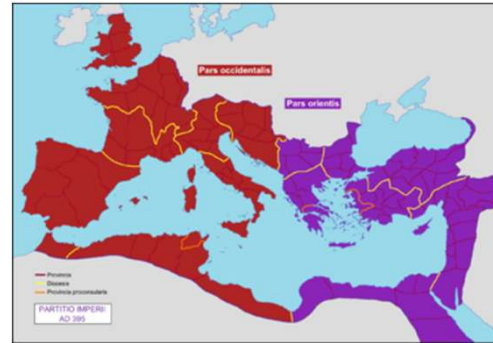
En Occident, le IX^e siècle marque un tournant avec le couronnement de Charlemagne : le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel sont séparés. En Orient, dans l'Empire byzantin et dans le califat, il n'existe pas de séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux.

Quels sont les liens entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux entre les IX^e et X^e siècles?

Orthodoxe: du latin *orthodoxus*, issu du grec *orthos*, droit, et *doxa*, opinion.

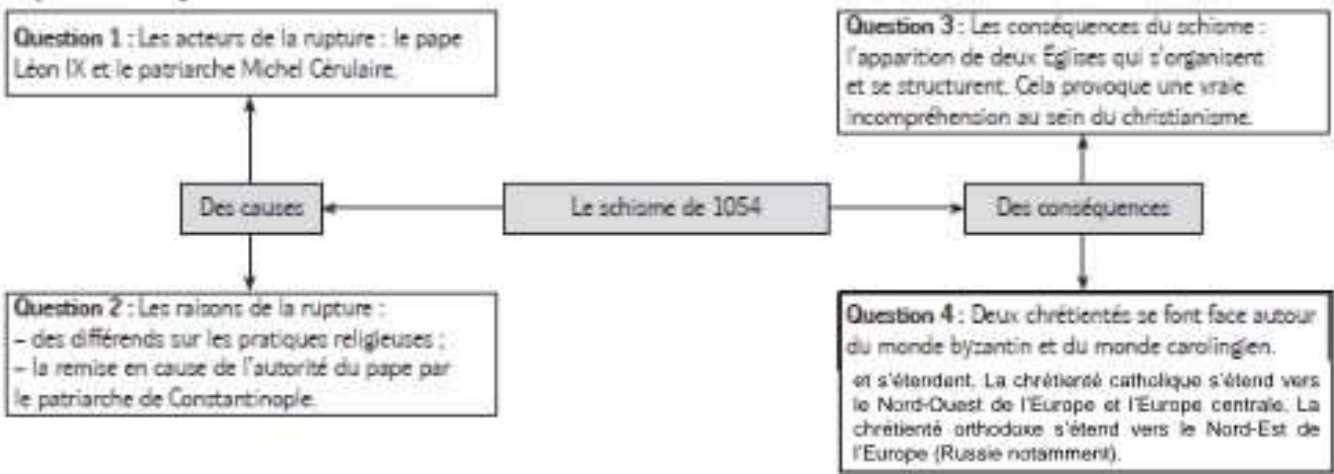
I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux



I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux

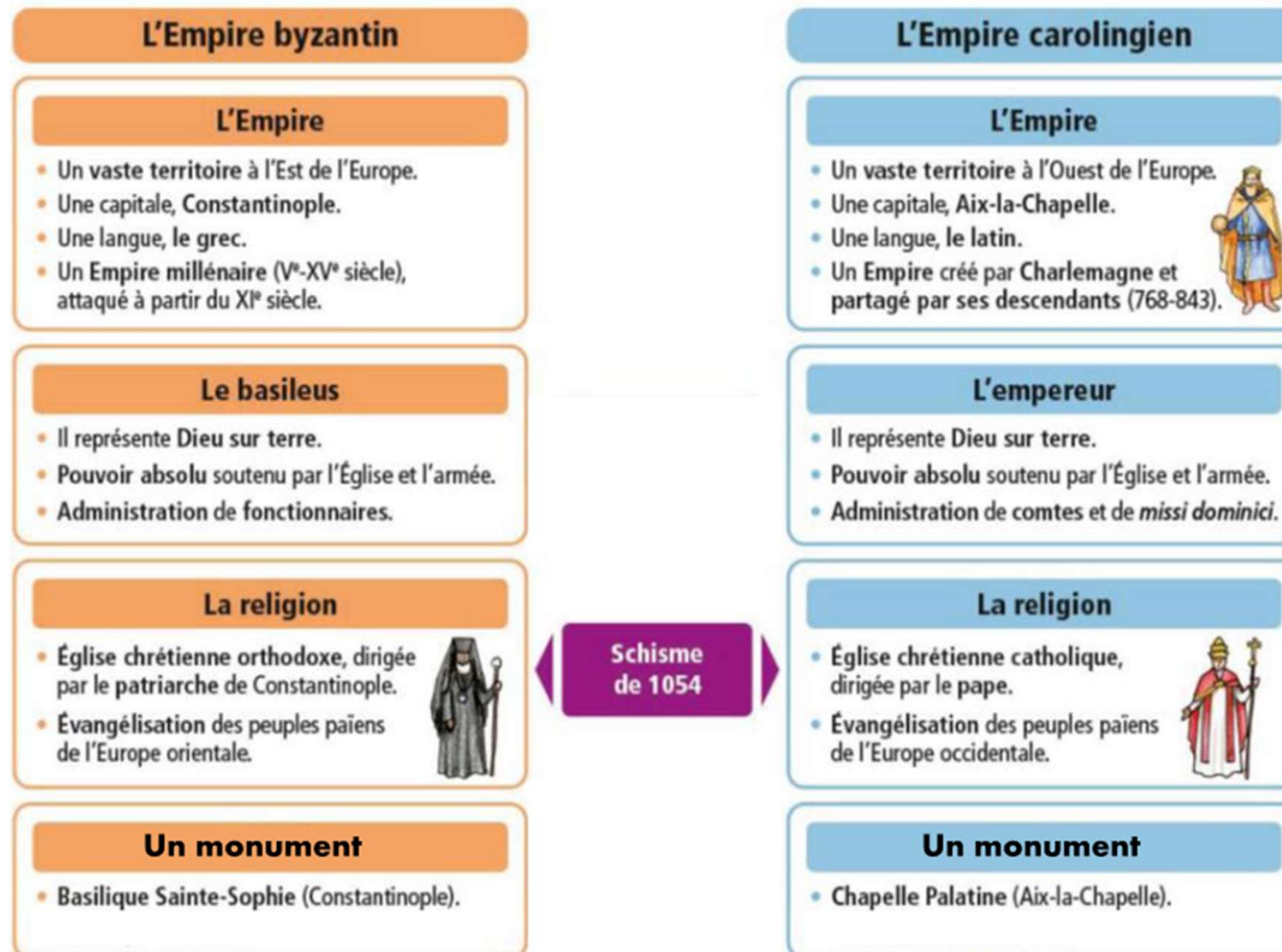


	 Église d'Occident catholique	 Église d'Orient orthodoxe
Autorité religieuse (chef)	Le pape (Rome)	Le patriarche (Constantinople)
Langue utilisée	Latin	Grec
Prêtres	Des prêtres célibataires	Des prêtres mariés
Les pratiques religieuses	 Communion avec du pain sans levain Baptême par aspersion	 Communion avec du pain avec levain Baptême par immersion

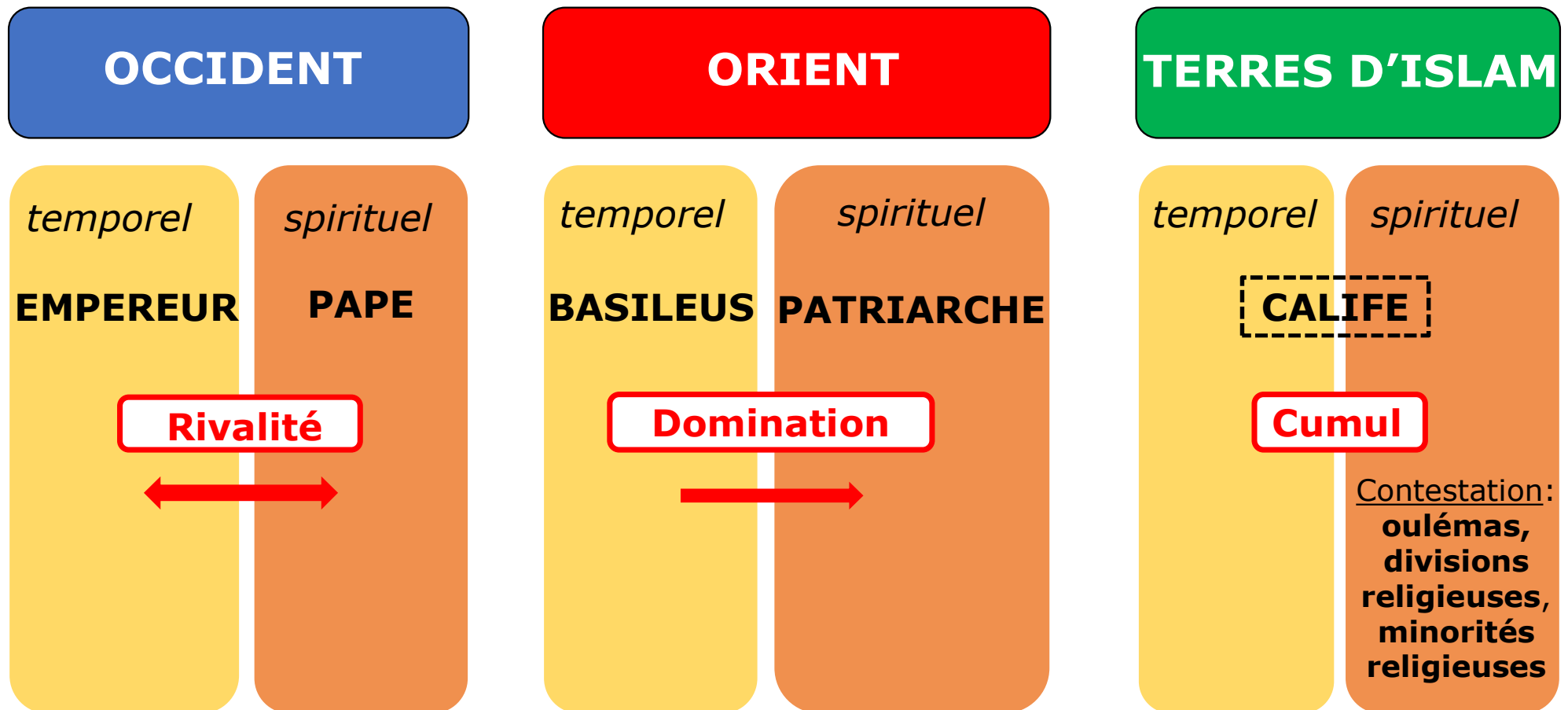
Après 1054, une religion mais deux Eglises

I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux



3 modèles de relations produits de l'histoire : schéma de synthèse



Contexte

En Occident, le pouvoir religieux et le pouvoir politique connaissent une évolution différente en s'affirmant tous les deux de manière plus autonome.

Au Moyen Âge, le pape, à Rome, dispose de la primauté sur tous les évêques d'Occident. À la différence du patriarche de Constantinople, il n'est pas nommé par une autorité politique. Il est élu par les principaux prêtres de la ville, appelés cardinaux. En revanche, il n'est pas protégé par un souverain temporel. Lorsque les Lombards envahissent l'Italie, au VIII^e siècle, Byzance n'intervient pas.

Le pape fait alors appel au roi des Francs, Pépin le Bref, pour sauver son autorité. Pépin accorde au pape un territoire en Italie centrale, qui devient les États pontificaux et dont le Vatican actuel est le lointain héritier.

Dans ses États le pape est chef politique et religieux, instituant ainsi une **théocratie**. Dans les autres États, il exerce le pouvoir spirituel sur ses fidèles.

I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux

En l'an 800, le pape Léon III fait appel à Charlemagne (*Carolus Magnus*), roi des Francs, fils de Pépin le Bref, pour l'aider face aux Lombards qui menacent son État. En remerciement, le pape couronne Charlemagne empereur d'Occident, le 24 décembre de la même année. Il crée ainsi une situation inédite: le pape s'arroge le droit de choisir l'empereur, à l'inverse de ce qui se passe à Byzance.



Pape: Léon III



Roi des Francs puis Empereur: Charlemagne

I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux

Charlemagne devient empereur et peut diriger l'Église. Le pape obtient le pouvoir de sacrer les empereurs, son pouvoir se réaffirme. On observe une séparation entre pouvoir politique et pouvoir religieux. Le pape et l'empereur y trouvent des bénéfices, mais des tensions demeurent.

Le pouvoir du pape devient ainsi un pouvoir universel supérieur au pouvoir temporel. Le pape peut donc légitimer le pouvoir d'un souverain temporel.

L'empereur possède le droit de diriger l'Église. Charlemagne s'octroie les titres de « recteur de l'Église » et de « fonctionnaire de Dieu ».



Sacre de Charlemagne

A. Les bénéfices du couronnement pour Charlemagne

Au IX^e siècle, Charlemagne s'allie au pape afin de légitimer son pouvoir et gouverner sur l'Empire carolingien, qui correspond à peu près à l'Occident chrétien. Charlemagne devient empereur : c'est le pape qui le couronne. Ainsi, il détient le pouvoir politique, mais il a également une légitimité religieuse auprès des chrétiens qui constituent la majorité de son empire.

Charlemagne est roi des Francs et empereur entre 768 et 814. Roi guerrier issu de la dynastie carolingienne, il étend son royaume par une série de conquêtes militaires. Il annexe et intègre à son territoire :

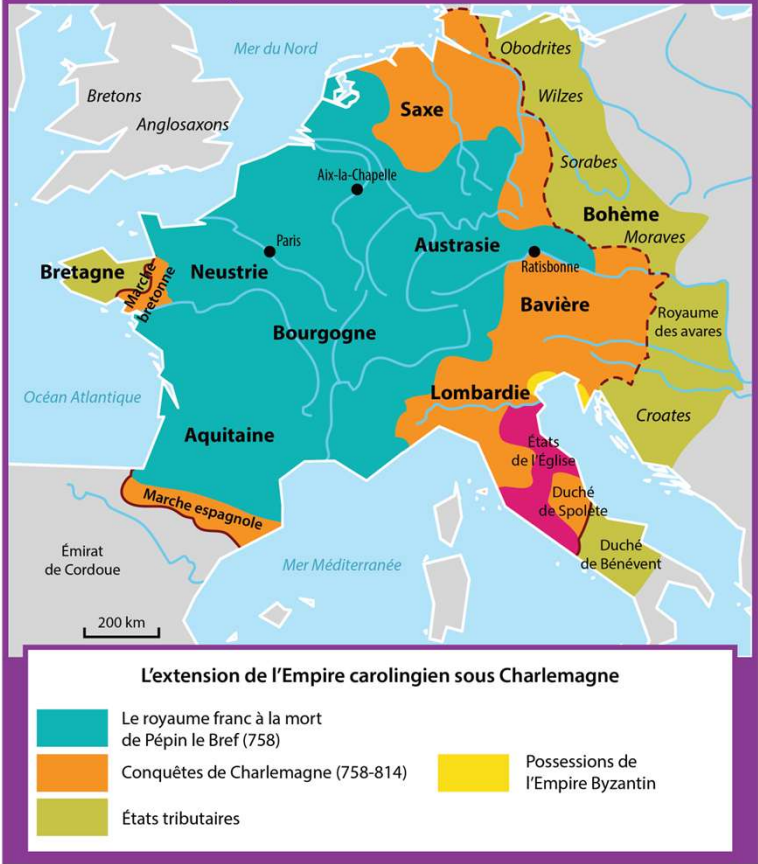


- le royaume des Lombards en 774 ;
- la Saxe de 777 à 797 ;
- la marche d'Espagne en 778 ;
- la Bavière et la Carinthie en 788.

I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux

Le royaume de Charlemagne est immense, les populations sont très diverses. Géographiquement, ce royaume correspond à peu près au monde chrétien. Charlemagne va alors utiliser l'Église et le pape pour asseoir son pouvoir. En effet, la légitimation politique de Charlemagne passe par la restauration de l'Empire romain d'Occident disparu en 476, ce qui apporte un certain prestige, mais surtout par son couronnement comme empereur par le pape.



I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux

Charlemagne est sacré empereur d'Occident en 800 à Rome par le pape Léon III. Le nouvel empereur devient un souverain universel qui tient son pouvoir de Dieu. Charlemagne s'appuie sur le pouvoir religieux de l'Église pour asseoir son pouvoir politique dans l'Empire carolingien. L'Église devient le principal auxiliaire du pouvoir impérial dans ses territoires.

Le sermon du prêtre de paroisse peut transmettre la volonté royale et la renforcer par l'obéissance que doit tout chrétien à son roi/empereur.

Le pouvoir temporel est séparé du pouvoir spirituel. Le pouvoir spirituel, celui du pape, doit être subordonné au pouvoir temporel de l'empereur.

Le pouvoir temporel est un pouvoir qui s'exerce sur les corps et les biens

Le pouvoir spirituel est un pouvoir qui s'exerce sur les âmes

Dans la cérémonie de couronnement de Charlemagne, à la fin du rituel, le pape Léon III se prosterne devant Charlemagne. Cet événement donne à l'empereur le droit de diriger l'Église.

Charlemagne peut diriger l'Église et les chrétiens. Dans les faits, il peut:

 décider de qui entre dans la cléricature;
nommer des évêques, voire parfois des abbés;
convoquer des conciles.

Lors du concile de Francfort de 794, Charlemagne fait condamner l'adoptianisme, une doctrine religieuse espagnole, sans tenir compte de l'avis du pape.

B. Les bénéfices du couronnement pour le pape

Le pape Léon III voit dans Charlemagne et la restauration de l'Empire le moyen de lui permettre de retrouver son pouvoir spirituel sur l'Empire byzantin et d'étendre son autorité spirituelle en Occident.

L'autorité temporelle et spirituelle du pape Léon III est contestée par:

 le patriarche de Constantinople, l'une des principales autorités du monde chrétien, alors soutenu par l'Empire byzantin ;
 l'aristocratie romaine ;
 son clergé.

Léon III a fui Rome. Il fait appel à Charlemagne en 799 pour l'aider à rétablir son pouvoir. Il regagne Rome sous la protection de Charlemagne en échange de la promesse de le sacrer empereur, ce qu'il fait en l'an 800.

La conception du pouvoir du pape diffère de celle de Charlemagne. Pour le pape, le pouvoir temporel doit être soumis au pouvoir spirituel. Cela s'illustre dans le couronnement de Charlemagne.

En effet, le pape ne suit pas le rituel byzantin: acclamation, couronnement et adoration de l'empereur. Il profite de la prière de Charlemagne pour lui poser la couronne sur la tête avant de le faire acclamer et se prosterner devant lui. Le fait d'avoir posé dès le début de la cérémonie la couronne sur la tête de Charlemagne montre la supériorité du pouvoir religieux sur le pouvoir temporel. Autrement dit, l'Empire d'Occident est une création de l'Église qui tient son pouvoir d'elle.

C. Des tensions entre Charlemagne et le pape

Le couronnement de Charlemagne devait permettre une entente entre l'empereur et le pape, mais la question de qui dirige au nom de Dieu divise les deux hommes.

Le couronnement de Charlemagne illustre à la fois:

- ♟️ le refus d'un empereur-dieu;
- ♟️ la séparation des pouvoirs: le pouvoir politique à Charlemagne, le pouvoir religieux au pape Léon III;
- ♟️ l'égalité des deux fonctions: Léon III donne à Charlemagne le pouvoir en le couronnant, puis s'agenouille devant lui pour lui signifier qu'il est en droit de diriger l'Église.

Toutefois, des tensions naissent autour de la question « qui doit diriger au nom de Dieu: le pape ou l'empereur ? »

Selon Éginhard, un intellectuel de l'époque, Charlemagne sort furieux de la cérémonie de couronnement. Il « aurait renoncé à entrer dans l'église ce jour-là, s'il avait pu connaître d'avance le dessein du pontife ».

I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux

Dans ce système théocratique, le pape est ainsi celui qui possède le pouvoir spirituel, qu'il conserve et le pouvoir temporel, qu'il délègue, c'est la théorie des **deux glaives**.

Tout au long des XII^e et XIII^e siècles, les empereurs du Saint Empire romain germanique tentent de se libérer de cette tutelle du pape et les papes tentent de la conserver, en utilisant **l'arme de l'excommunication**, les sujets de l'empereur n'étant plus censés lui obéir s'il était l'objet de cette sanction.

En Orient, il n'existe pas de séparation entre le pouvoir politique et le pouvoir religieux. Aux IX^e et X^e siècles, l'empereur de l'Empire byzantin et le calife du califat abbasside assument le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, donc le pouvoir politique et le pouvoir religieux.



A. Les pouvoirs politique et religieux dans l'Empire byzantin

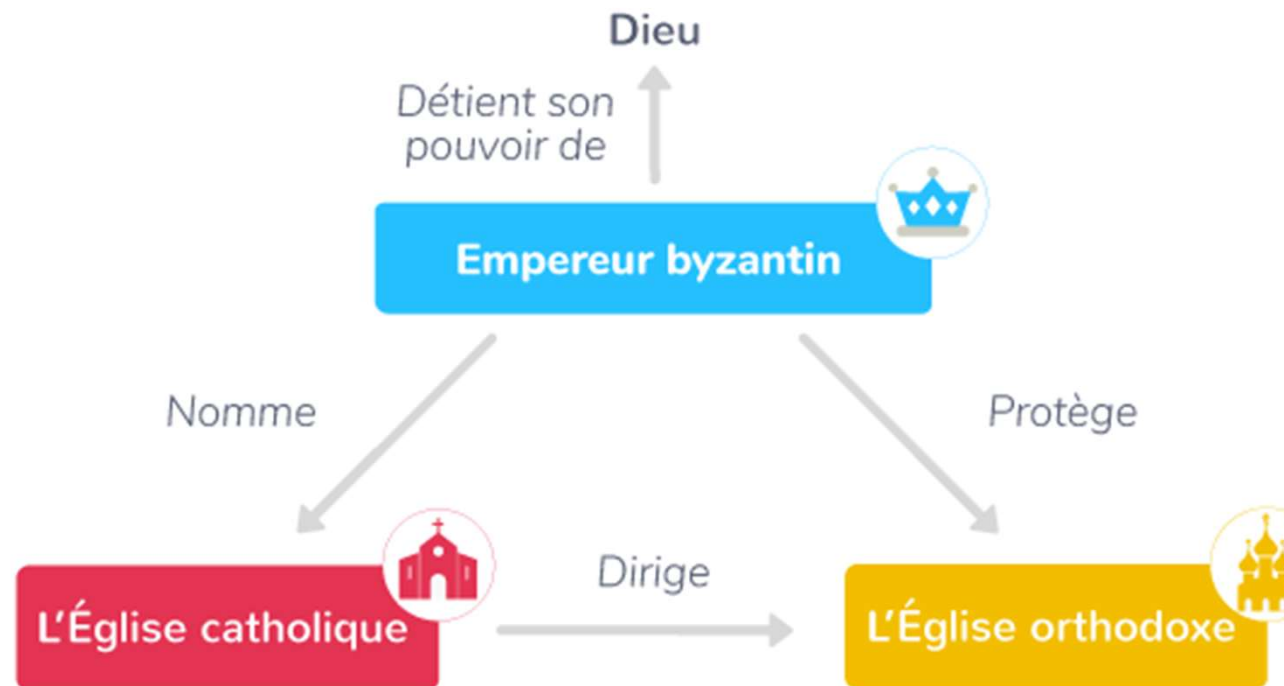
L'Empire byzantin est l'Empire romain d'Orient, dont la capitale est Constantinople. Il a survécu à la chute de l'Empire d'Occident, en 476. L'empereur Justinien, au VI^e siècle, reconquiert même une partie de l'Italie. L'Empire perpétue des formes politiques issues de l'Empire romain, des formes héritées de l'Empire encore unifié et déjà christianisé de Constantin et de Théodose, au IV^e siècle.

L'empereur s'engage à défendre la foi chrétienne. En retour, il est considéré comme le «lieutenant du Christ» sur la Terre. Son pouvoir va s'en trouver sacralisé. Il dispose d'un espace spécifique à l'église. Lorsqu'il donne audience, il apparaît après son dévoilement par un rideau, alors qu'une prosternation – ou proskynèse – est imposée à ses visiteurs.

Avec l'avènement de l'islam, l'Empire Byzantin cède du terrain et perd ainsi son caractère romain.

La langue grecque s'impose dans l'administration et dans les rites religieux. Les Byzantins ne peuvent plus protéger le pape à Rome. En 1054, l'Eglise byzantine rejette l'autorité du pape et aboutit au schisme des deux religions.

Aux IX^e et X^e siècles, l'Empire byzantin est un empire chrétien orthodoxe immense, situé entre l'Europe et l'Asie. L'empereur byzantin exerce les pouvoirs politique et religieux, donc temporel et spirituel. Toutefois, il partage le pouvoir religieux avec le patriarche, ce qui crée des tensions, et son pouvoir politique est mis à mal par Charlemagne.



Les pouvoirs religieux et politique dans l'Empire byzantin.

L'Église orthodoxe est la religion officielle de l'Empire byzantin. Le chef de l'Église est le patriarche qui est nommé par l'empereur (césaropagisme) = pouvoir spirituel soumis au pouvoir temporel.

Église orthodoxe est une église chrétienne qui ne reconnaît pas le pape.

Empire byzantin est le nom donné à l'Empire romain d'Orient. Il est constitué des territoires sous l'autorité de l'empereur romain d'Orient après la chute de Rome en 476.

L'empereur de l'Empire byzantin porte les noms de basileus (roi en grec) et d'autokrator (pouvoir absolu). Il concentre tous les pouvoirs qu'il tient de Dieu:

 C'est le chef de l'État, les chrétiens et royaumes/empires chrétiens lui sont théoriquement soumis.

 C'est un chef militaire. Il assure la sécurité et l'expansion de l'Empire byzantin. Basile II (976-1025) réussit durant son règne à conquérir l'Empire bulgare. C'est un chef religieux. Il est l'élu de Dieu. Sa personne est sacrée et il est « égal aux apôtres ». L'empereur a la primauté sur le patriarche de Constantinople. Il règne pour appliquer la volonté de Dieu. Son pouvoir impérial est le signe de la grâce divine.

Le patriarche de Constantinople est une autorité religieuse de premier plan dans l'Empire byzantin. Le patriarche possède les pouvoirs disciplinaires ainsi que l'application des dogmes. Au IXe siècle, il parvient à éliminer toutes les prétentions du pape sur l'Empire byzantin. Son autorité est renforcée par la part que prend le clergé grec dans l'évangélisation de l'Europe centrale.

Toutefois, le pouvoir de l'empereur domine le pouvoir du patriarche. Ainsi, lors de la cérémonie de l'investiture du patriarche sont prononcés les mots suivants : « *La grâce divine, ainsi que notre pouvoir qui en dérive nomme le très pieux [...] comme patriarche de Constantinople* ». L'empereur intervient dans les affaires de l'Église byzantine. Il peut convoquer des assemblées religieuses et y prendre part.

Des tensions existent entre l'empereur et le patriarche sur le plan religieux. Les pouvoirs religieux de l'empereur restent limités ou contestés. L'empereur est sacré par le patriarche de Constantinople dans la basilique Sainte-Sophie. Le sacre ne lui donne ni pouvoir ni légitimité supplémentaires. Il n'est pas déifié comme les empereurs romains. Le patriarche de Constantinople peut même s'opposer à lui.

Entre 906 et 920 a lieu la querelle dite de la tétragamie qui oppose l'empereur Léon VI et le patriarche Nicolas Mystikos.



Sur le plan politique, les pouvoirs de l'empereur byzantin sont remis en cause par le couronnement de Charlemagne qui devient empereur des Chrétiens en Occident. À la fin du X^e siècle, il ne peut pas s'opposer à Siméon de Bulgarie qui prend le titre d'empereur.



Certains patriarches ont soutenu des révoltes visant à renverser l'empereur pour placer sur le trône un autre candidat à l'Empire, considéré comme plus favorable. Mais le patriarche ne peut s'opposer frontalement à l'empereur car il est nommé par lui.



Certains basileus ont déposé des patriarches considérés comme hérétiques ou hostiles à leur pouvoir. La complexité de ces relations éclate au grand jour lors de la crise iconoclaste, de 726 à 843. En 730 le patriarche Germain est ainsi déposé, écarté et remplacé par un clerc plus conciliant. Certains empereurs interdisent la vénération des images dans les églises. La politisation de cette crise religieuse aboutit à d'incessantes guerres civiles, avant que les partisans des images ne s'imposent.

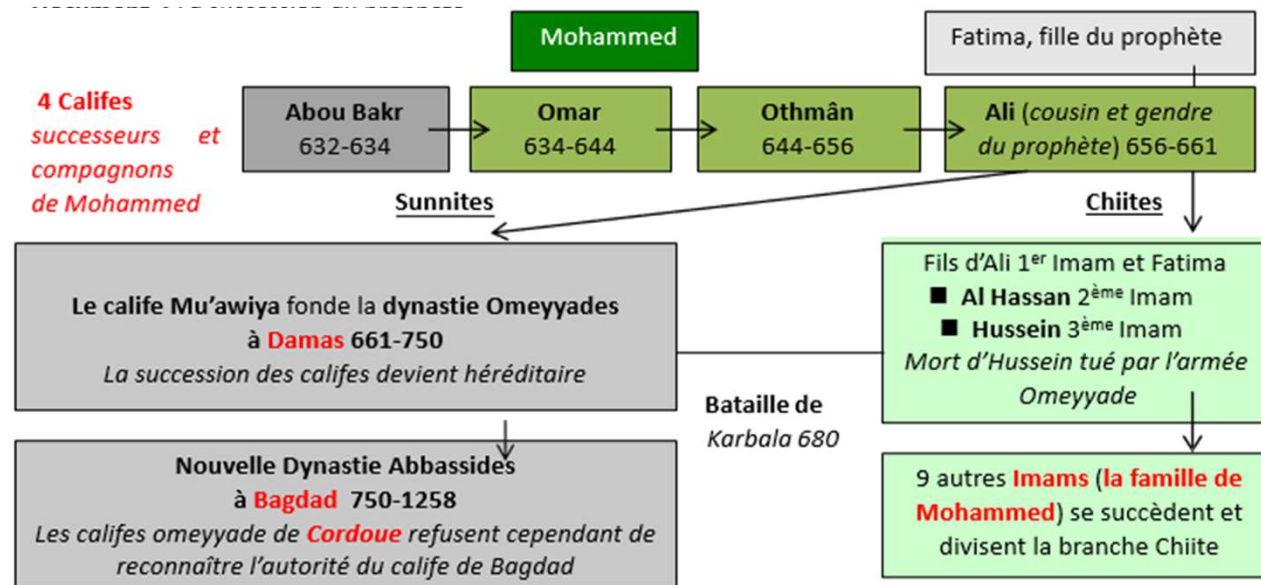


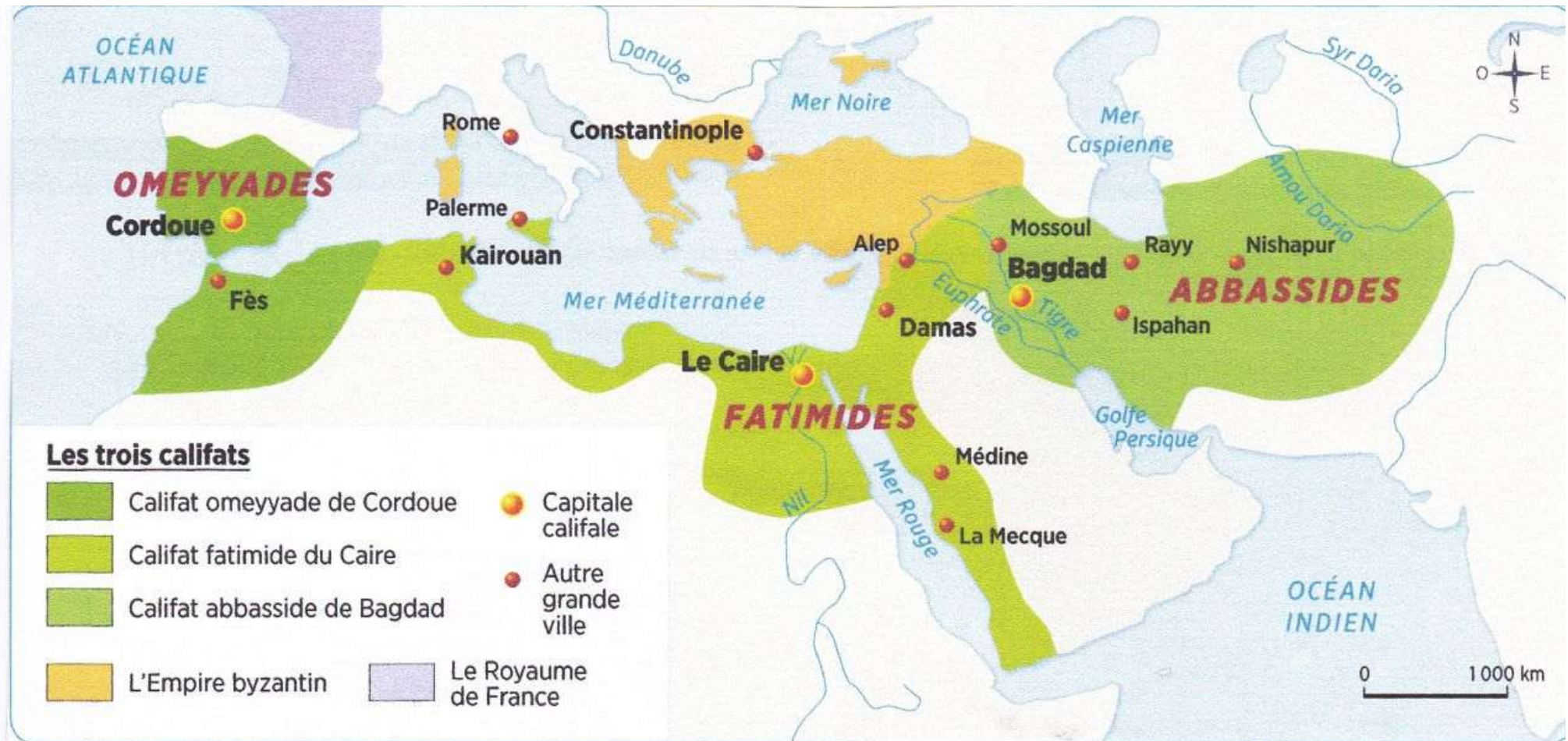
Après la chute de Constantinople, le Césaropapisme en tant que tel survit au sein de l'État russe, seul État orthodoxe après la conquête ottomane.

Dans l'islam, le calife est le chef politique, militaire et spirituel des musulmans. Dans l'islam médiéval il n'y a pas en principe de séparation entre le chef religieux et politique

Le magistère religieux des califes s'accompagne ainsi également d'un pouvoir absolu et de sa légitimité à mener des conquêtes militaires au nom de l'islam, à l'image de l'action du prophète Mohamed. Il doit protéger le dar al islam, el domaine de l'islam et peut faire appel au jihad, le combat sacré

Il exerce également son pouvoir politique sur les non-musulmans habitant dans l'Empire. Ils sont soumis au dhimma, la protection accordée aux non musulmans

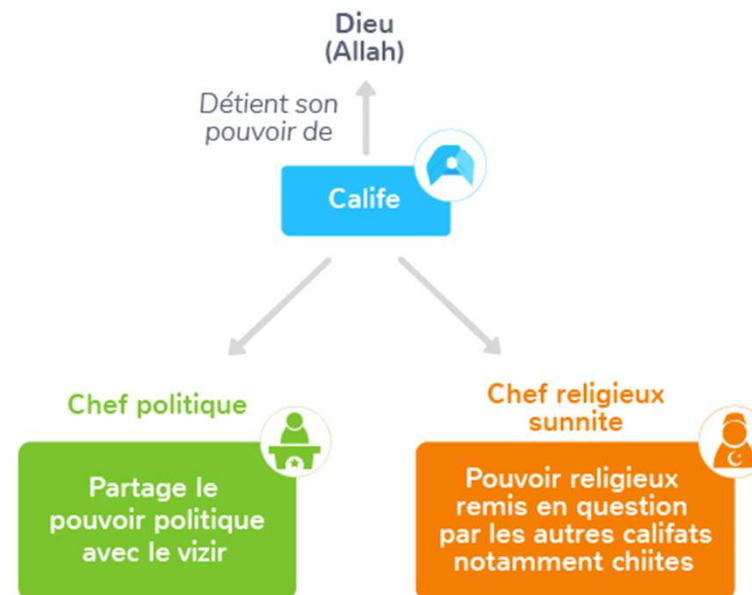




Le monde musulman vers l'an 1000 : les trois califats

B. Les pouvoirs politique et religieux dans le califat abbasside

Aux IX^e et X^e siècles, le califat abbasside est un empire musulman immense, situé entre l'Asie et l'Afrique, sur lequel le calife étend son autorité politique et son autorité religieuse. Toutefois, il partage le pouvoir politique avec un vizir, et son pouvoir religieux est remis en cause.



Les pouvoirs religieux et politique dans le califat abbasside.

La dynastie abbasside est une dynastie musulmane descendant de l'oncle du Prophète Mohamed (SAS), Al-Abbas. Cette dynastie règne sur le califat de 750-1258.

Calife est le titre porté par les successeurs du Prophète Mohamed (SAS). Le calife est le chef politique et religieux des musulmans.

Dans le califat abbasside, le calife gouverne seul au nom de Dieu. Le pouvoir du calife est unique et indivisible: il concentre en théorie les pouvoirs temporel et spirituel. C'est pour cela qu'il porte les insignes du prophète Mohammed (SAS): manteau, lance et seau.

Le calife abbasside est le lieutenant de Dieu sur terre. Son autorité religieuse est soulignée par:

- ♚♜♞ ses noms : « Abd allah », « le serviteur de Dieu » et « Al-Mansur » : « celui à qui Dieu accorde la victoire »;
- ♚♜♞ ses insignes : le calife porte le manteau et la baguette du prophète Mohammed et a entre
- ♚♜♞ ses mains un exemplaire du Coran;
- ♚♜♞ les pièces de monnaie où il est inscrit « Pour le calife Al-Amin, que Dieu le garde ».

Lieutenant de Dieu sur terre, le calife abbasside possède à ce titre le pouvoir religieux. En qualité de commandeur des croyants, il doit :

-  Guider les musulmans dans la bonne direction. Pour cela, il s'efforce de suivre les préceptes du Coran, la Sunna (la tradition) et les hadîths (actes et paroles de Mohammed). Aussi le calife s'entoure-t-il d'hommes de loi et de théologiens de l'islam, les oulémas, pour le conseiller dans ses décisions.
-  Diriger la prière du vendredi.

Le pouvoir politique du calife est subordonné au pouvoir religieux. Pour se consacrer à sa tâche de commandeur des croyants, il délègue en partie sa fonction politique à un vizir qu'il choisit et destitue. Pour éviter que le vizir ne concentre trop de pouvoir, il est fréquemment changé.

Onze hommes ont exercé la fonction de vizir entre 908 et 932.

Toutefois, l'autorité du calife est limitée ou contestée sur le plan religieux:



Il doit respecter la loi islamique, la charia, la Sunna et les hadîths.

Il doit prendre en considération les positions des oulémas sur les questions religieuses.

Les chiites ne lui reconnaissent aucune légitimité.

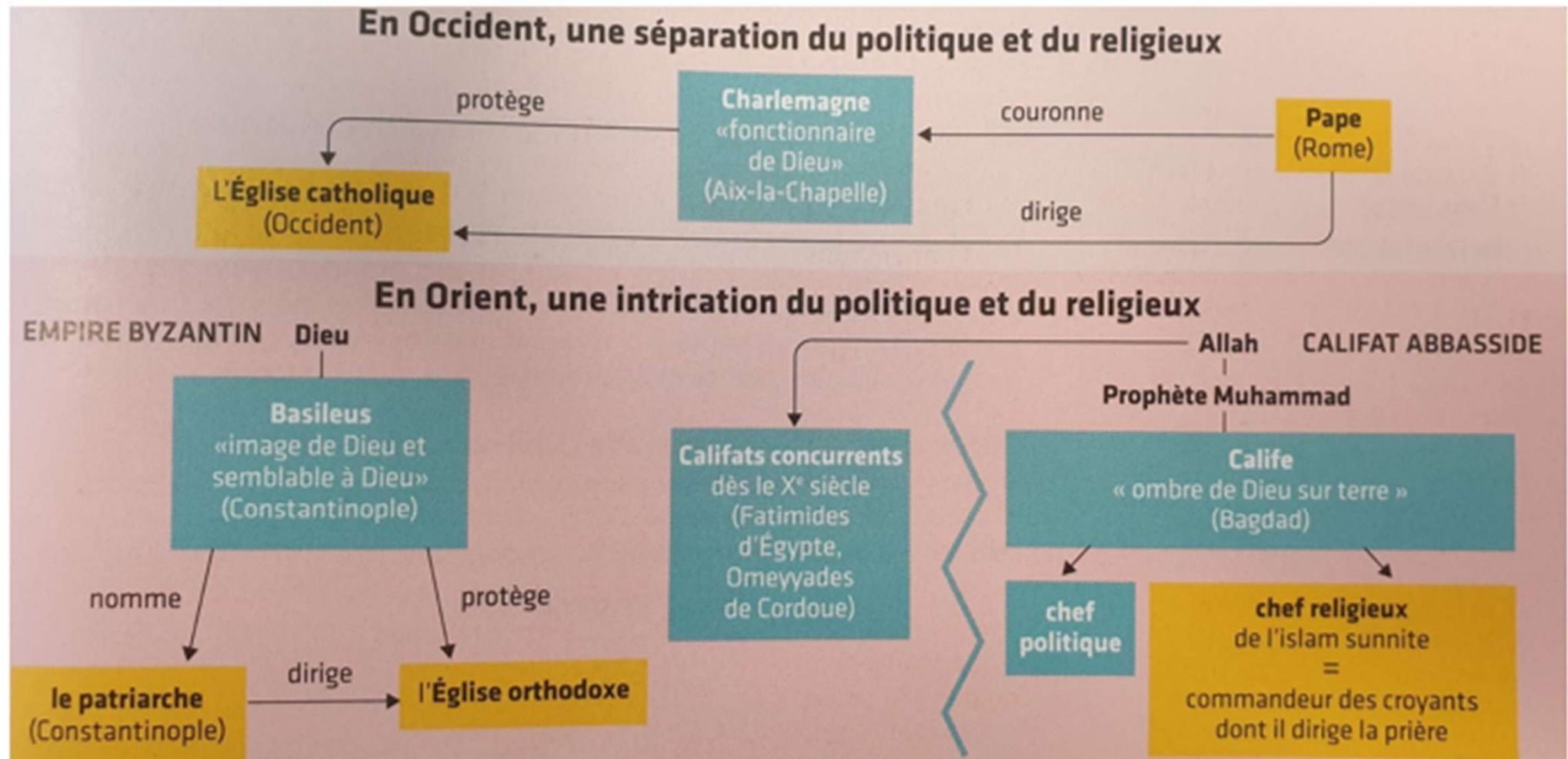
Sur le plan politique le calife est également limité et contesté:



Une partie de son pouvoir temporel est aux mains de son vizir.

Le calife ne dirige pas l'ensemble de l'oumma. Il existe d'autres califats (fatimide en Égypte et omeyyade en Espagne) qui contestent son autorité aux IX^e et X^e siècles.

Conclusion



I. Séparation des pouvoirs politique et religieux

II. Lien entre pouvoirs politique et religieux



Relations entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel dans l'Empire carolingien, l'Empire byzantin et dans le monde musulman au IXe siècle ap. J.-C.

Pouvoirs et religions : des liens historiques traditionnels